

La syntaxe du message peut être comptée parmi les thèmes les plus intéressants et les plus fréquents dans le domaine de la linguistique. Il est généralement connu que la syntaxe étudie les fonctions des mots dans le discours. Mais, alors que le nombre des espèces de mots se fixe, suivant la tradition, à neuf (noms, pronoms, verbes, adjectifs, articles, adverbes, prépositions, conjonctions, interjections), celui des fonctions varie selon les écoles linguistiques. Blumenthal, partant des définitions des fonctions proposées par Tesnière, Hjelmslev et Troubetzkoy, rappelle, que la nomenclature grammaticale française de 1975 compte onze fonctions qui sont assez loin des fonctions primitives définies par Troubetzkoy et par Hjelmslev et qui indiquent pour la plupart des constructions conventionnelles à travers lesquelles les diverses espèces de mots et les syntagmes réalisent les fonctions primitives, moins nombreuses. Les types de ces constructions considérés comme une matière brute aussi bien que les possibilités de leur mise en valeur dans l'acte de communication restent à explorer.

On considère en général, et les auteurs s'en rendent bien compte, qu'une phrase, énoncée dans une situation de communication concrète, comporte des éléments qui n'ont pas tous le même intérêt pour l'auditeur. Blumenthal en profite pour démontrer que chaque message contient outre son aspect relationnel une dimension psychologique, du fait qu'il part de certaines données de base, connues aussi de l'auditeur et allant de soi dans le contexte présent, pour arriver à l'information proprement dite qu'il prend pour la partie essentielle de la communication. Autrement dit, dans le cadre d'un message il existe des parties qui sont connues comme étant sans grand intérêt communicatif et qu'on appelle *thématiques* et les parties *rhématiques* — celles qui contiennent l'information proprement dite. Pour désigner ces parties du discours, Blumenthal emploie le terme de *dynamisme communicatif*, emprunté à Firbas et aux linguistes pragoï (Beneš, Sgall, Hajičová, Benešová).

Il est évident que dans son oeuvre l'auteur s'est fixé le but de déterminer les fonctions communicatives qui se réalisent à travers unités linguistiques que la grammaire appelle *sujet, verbe, complément, adjectif, apposition, participe, gérondif, adverbe et subordonnée*, aussi bien que de montrer que les relations entre les phrases d'un texte peuvent être analysées selon les mêmes principes que les relations entre les membres de la phrase. En parlant des relations à l'intérieur et à l'extérieur de l'unité de la phrase, Blumenthal présuppose que l'on dispose, sinon d'une définition de la phrase, du moins d'un critère opérationnel qui permette d'en déterminer les limites. Il se borne à éclaircir le dernier point, dans le but précis de discriminer la phrase complexe (c'est-à-dire principale + subordonnée) de ce qu'on est convenu d'appeler *coordination* ou encore *juxtaposition* de deux principales — ou de deux phrases complexes. Conformément à l'esprit d'une syntaxe du message, il prend pour critère la structure paradigmatique des phrases à analyser en n'admettant comme phrases complexes que les suites de propositions qui correspondent à la combinaison d'un segment thématique et d'un segment rhématique.

Tandis que dans un des chapitres introduisant son livre Blumenthal traite des conjonctions et pronoms en principe subordonnants (*parce que, quand, qui, que, si bien que, de sorte que, de façon que, etc.*) qui, néanmoins, dans certaines constructions — dont il fournit de nombreux exemples — peuvent coordonner deux propositions rhématiques, dans les chapitres suivants il attire l'attention du lecteur sur les conjonctions et adverbes qui sont essentiellement coordinatifs (*et, ou, mais, or, car, donc, etc.*). A l'intérieur de chaque catégorie sémantique (addition, opposition, etc.), il détermine les diverses relations syntaxiques explicitées par les coordonnants et met en évidence les fonctions communicatives que ces coordonnants confèrent à toutes les phrases reliées. Mais tout en classant les conjonctions suivant les critères cités ci-dessus, Blumenthal n'omet pas d'attirer l'attention sur le fait que le statut de quelques conjonctions, comme *car*, qui passent aujourd'hui pour coordinatives, a subi des flottements notables au cours de l'histoire, et que certains mouvements qui apparaissent dans ce qu'il appelle un « français avancé » indiquent que les valeurs des conjonctions sont loin d'être fixées définitivement.

La partie suivante est conçue par l'auteur comme une contribution à la stylistique quantitative. Sur le modèle de la syntaxe développé dans les deux parties pré-

cédentes lequel repose sur trois oppositions fondamentales (*thématique* : *rhématique*, *syntagmatique* : *paradigmatique* et *prédicatif* : *déterminatif* à l'intérieur de « syntagmatique »), il se propose de définir certaines propriétés syntaxiques d'un texte et même d'un style. Il veut établir l'importance relative que prennent les composants thématiques et rhématiques aussi bien que les différentes relations syntaxiques dans les textes donnés. Sur la base de trois oppositions fondamentales mentionnées ci-dessus, Blumenthal définit huit variables grâce auxquelles on peut évaluer à quel point un texte est paradigmatique, thématique ou rhématique, prédicatif ou déterminatif.

En ce qui concerne l'opposition entre segments de dynamisme communicatif, Blumenthal établit trois types de paramètres qui renseignent l'auditeur ou le lecteur sur l'importance des éléments thématiques et rhématiques, c'est-à-dire le pourcentage des mots thématiques par rapport à l'ensemble des mots employés, le quotient thématique qui indique le nombre des mots thématiques par unité rhématique; et la densité rhématique dénotant le rapport numérique entre les unités rhématiques et les mots utilisés.

Quant à l'opposition *syntagmatique* : *paradigmatique*, l'auteur met au point une méthode permettant d'établir la densité paradigmatique d'un texte. Il sait qu'à une densité paradigmatique faible répond, dans un texte donné, une forte « densité syntagmatique » ce qui présente le rapport entre le nombre des relations syntagmatiques et celui des mots employés, et inversement, puisque « paradigmatique » et « syntagmatique » constituent des notions complémentaires au niveau des relations. Mais en même temps il signale qu'il n'en va pas de même sur le plan des mots, car chaque mot coordonné à un autre et se trouvant donc dans une relation paradigmatique, participe aussi à une relation du type syntagmatique, d'où lui paraît évidente l'inutilité de la notion de « mot syntagmatique », car les mots paradigmatiques sont en même temps syntagmatiques, tandis que l'inverse n'est pas possible.

Dans le cadre de l'opposition *déterminatif* : *prédicatif* Blumenthal traite avant tout le problème de la lisibilité. Il s'agit là de la perspective du locuteur qui ne coïncide pas toujours avec celle de l'auditeur. Pour que le message passe, pour qu'il soit facilement compréhensible, le sujet parlant doit respecter certains principes. Il faut retenir qu'un texte fortement déterminatif est en principe peu « lisible », et que la facilité de compréhension dépend aussi d'un certain équilibre entre éléments thématiques et rhématiques, de même qu'entre relations syntagmatiques et paradigmatiques.

Le livre de Blumenthal ne se donne pas la prétention d'avoir traité les problèmes mentionnés d'une façon exhaustive. Il trace des pistes de recherches dans ce domaine, mais il en reconnaît aussi les limites. L'apport de l'auteur consiste à avoir appliqué sa théorie et ses principes au français moderne, néanmoins, il se rend bien compte qu'il est assez difficile d'appliquer sa méthode à certains problèmes de la syntaxe, tels que l'emploi des temps et des modes verbaux, et l'actualisation du substantif et qu'il reste à établir si on peut employer son système pour expliquer certains points de grammaire comme la construction passive, la négation, la pronominalisation et les formes de l'interrogation. De ce point de vue le livre est très incitateur pour tous ceux qui veulent orienter leurs recherches vers ce domaine de la linguistique.

Ladislava Miličková

**Sophie Moirand, ENSEIGNER À COMMUNIQUER EN LANGUE ÉTRANGÈRE,**  
Paris, Hachette 1982, 188 pages.

Sophie Moirand a été amenée comme beaucoup d'autres pédagogues à s'intéresser au domaine de l'enseignement de la communication. Ce n'est pas, bien sûr, le hasard qui a déterminé son chemin. En qualité de maître-assistant à la Sorbonne Nouvelle, enseignant le français langue étrangère à différents niveaux d'enseignement et animant depuis plusieurs années des stages et séminaires de formation en France, de même que dans de nombreux pays étrangers, elle s'est appropriée d'une